

Déclaration préalable CGT

CSEE DTSI

Séance des 24 25 et 26 janvier 2023

Le rituel des vœux de janvier laisse un goût amer. Si la direction de la DTSI aborde cette année avec confiance, et veut placer la satisfaction de nos clients, sur tous nos marchés, comme première priorité de cette nouvelle année, la CGT trouve dommageable que les salariés de la DTSI ne soient pas aussi au cœur des priorités de la direction.

Année après année, nous voyons l'échelle des valeurs s'inverser : la mise en concurrence des hommes et des femmes est encouragée au dépend du collectif et des solidarités. La cupidité de quelques-uns ronge le quotidien et les rêves d'une majorité.

Ainsi, après les 70 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2021 par les entreprises du CAC 40, la barre des 80 milliards est dépassée pour l'année 2022. En pleine crise inflationniste, l'outrance n'a aucune limite : 56,5 milliards d'euros de dividendes et 23,7 milliards sous forme de rachats d'actions.

Ce nouveau bond des versements aux actionnaires s'explique notamment par les résultats de ces entreprises, mais il est en totale déconnexion avec ce que les travailleurs vivent au quotidien.

En haut du classement des verseurs de dividendes, on retrouve le super profiteur de crise Total Energies qui a versé 13,3 milliards à ses actionnaires. La deuxième place est pour l'entreprise de luxe LVMH avec plus de 7 milliards pour ses actionnaires. Et Orange n'est pas à la traîne avec un versement de 2,3 Milliards de dividendes en 2022.

Les sociétés financières reviennent également en force cette année. Ainsi, BNP Paribas et Axa sont le top 5 de ceux qui versent le plus à leurs actionnaires. Crédit Agricole est 7ème et Société Générale 12ème. Ces entreprises avaient été contraintes par les autorités de régulation sur leurs dividendes pendant la crise sanitaire. Désormais, la bride est lâchée et ces groupes rattrapent leur « retard » en gavant leurs actionnaires encore plus qu'à la « normale ». D'autant plus que les banques profitent fortement de la remontée des taux d'intérêts qui gonflent leurs revenus !

Hormis Orange Bank qui affiche une perte supérieure à 800 Millions d'euro choix hasardeux de notre précédent PDG Stéphane Richard car cette somme aurait été plus profitable au NAO.

La période est pleine d'incertitude guerre en Ukraine, reprise épidémique en Chine, inflation, guerre commerciale font peser une menace forte sur l'économie.

Face à un tel constat le bon sens amènerait à la prudence. En se servant autant dans les réserves des entreprises, les actionnaires du CAC 40 insultent l'avenir. Car tout ce qui est

versé aux actionnaires sort de l'entreprise et réduit donc ses réserves et son matelas de sécurité en cas de problème.

Cette semaine commence les NAO dans notre entreprise. Le pouvoir d'achat des salariés d'Orange a baissé de 7% sur les deux dernières années.

Pourtant Orange maintient l'attribution à un haut niveau de dividendes aux actionnaires. Elle a versé 2,3 Milliards d'euros de dividendes aux actionnaires en 2022, et seulement 50 Millions d'euros pour les augmentations de salaire des salariés... sachant qu'un centime d'euro de dividende versé aux actionnaires correspond à 33 Millions d'euro.

La Direction par ses propositions indécentes met en échec les négociations salariales qui se soldent par une Décision Unilatérale au rabais depuis 3 ans.

Avec de tels chiffres, continuer de refuser les augmentations de salaires est une position inacceptable.

Tout augmente sauf les salaires !

Orange se glorifie des prix reçus lors du concours « bouclier CUBE (Concours Usage Bâtiment Efficace) qui récompense les économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires.

La CGT s'étonne que parmi les bâtiments primés à Orange ne se trouve aucun site des nouveaux campus qui occupent pourtant notre CSE en permanence depuis le début de la mandature. Pourtant, tous ces nouveaux sites, vous nous les vendez avec une certification HQE. On peut s'interroger sur la place des critères « hygrothermique » ou bien « gestion de l'énergie » dans l'obtention de cette certification.

Avec sa stratégie immobilière, Orange devrait recevoir le premier prix en dégradation des conditions de travail des salariés ! Toutes les expertises faites lors de ces projets immobiliers le confirment, de même que l'expertise Technologia sur les espaces dynamiques. Sans oublier les débats stériles que nous avons pu avoir dans cette instance où seule la logique financière prime à vos yeux.

Sans parler de la santé des salariés sur ces nouveaux campus, qu'on voit porter des gants, des écharpes et des châles sans parler des thermomètres auto financés qui montrent que dans certains espaces de travail nous atteignons péniblement les 17° C à certaines périodes, loin des 19°C préconisés par le gouvernement. Le nouveau bâtiment de Montigny le Bretonneux en est l'exemple même où il a fallu la pose d'un DGI et l'intervention de l'inspection du travail pour s'apercevoir que ce bâtiment neuf est une vraie passoire thermique.

Il y a quelques années la France formait les soudeurs américains et canadiens pour le besoin des centrales nucléaires, le savoir-faire français était reconnu. Mais maintenant, nous demandons aux soudeurs canadiens ou américains de nous venir en aide, de nous former, car la politique d'emplois à RTE ressemble à celle d'Orange.

Orange poursuit sa politique de réduction des coûts : sous-traitance à outrance, filialisation des activités et des emplois, non-remplacement des départs. Les objectifs du plan « Scale-up » de réduction des coûts de 1 milliard d'euro, dont 500 millions de réduction de la masse salariale sont largement atteints. La Direction Générale d'Orange doit présenter sa nouvelle stratégie en février, mais rien n'est engagé pour inverser cette stratégie mortifère pour l'entreprise et ses salariés !

La directrice générale nous dit qu'il faut se recentrer sur les métiers des télécoms. On essaye de se débarrasser d'Orange Banque, d'OCS ou des objets connectés. On externalise ou délocalise nos métiers du réseau ou bien du SI. Nous vous alertons depuis des années sur les effets néfastes de votre politique de destruction de l'emploi, et de perte des compétences, avec bien sûr, la baisse de la qualité de service qui en découle pour les clients Orange. Les incidents sur notre réseau en janvier en sont malheureusement les parties visibles.

D'abord, le mardi 17 janvier 2023, les services d'urgence ont à nouveau été impactés par un problème technique. Certes cet incident n'a pas eu l'ampleur du défaut de juin 2021, mais les leçons que la DTSI auraient pu en tirer sont loin d'être au rendez-vous. La supervision des numéros d'urgence est loin d'être parfaite. Alors que Vision 360 commence une réorganisation des supervisions, et que des absences de réponses devant ce CSE en décembre concernant la supervision de certaines activités dont celle-ci cela ne peut que poser des questions. Que ne ferait pas la direction pour faire des économies tout en nous racontant que ça n'impacte pas la qualité. À la CGT, nous ne sommes pas dupes, mais nous nous posons la question : est-ce que la direction croit à ce qu'elle nous raconte ? Et puis nous ne sommes jamais à l'abri d'une défaillance technique ou humaine, alors pourquoi continuer à programmer en heures ouvrables des travaux qui impactent les services d'urgence ? Sûrement par soucis d'économie !

Pourtant lors du CSE de décembre 2021 concernant l'incident sur les services d'urgence, le président du CSE nous annonçait, je cite « Des moyens de prévention ont d'ores et déjà été mis en place pour répondre à ce genre d'incident avec des mécaniques spécifiques de supervision vers le RTC. Désormais, si une partie de call servers ne répondait pas, l'Etat serait immédiatement averti. En complément, une supervision des services d'appels d'urgence N°15, 17, 18 et 112 sera mis en place en mars 2022 afin de repérer d'importantes baisses de trafic et détecter ainsi un incident national ».

Autre incident majeur le vendredi 13 janvier, de 14h à 18h, impactant de nombreuses applications Web destinées aux clients ainsi que l'application GeoTrack, de gestion des demandes de géolocalisation de la police.

Tout cela à cause des certificats de l'IOS W qui n'étaient plus valides, et qui n'ont pas été installés en temps et en heure par la Sofrecom. Cette tâche était auparavant réalisée par les équipes de PFC sans impact sur le service.

Devant l'incapacité de la sous-traitance de rétablir le service, ce sont des salariés de PFC qui ont guidé les sous-traitants pour réparer la panne.

Le bilan financier de cette panne, qui impacte entre autres les boutiques, les applications WEB et les UI, n'est pas neutre.

Cette panne illustre parfaitement l'idiotie de votre vision financière « court-termiste » : les activités sont sous-traitées pour économiser de la masse salariale mais au final Orange perd de l'argent et peut être des clients, en totale contradiction avec la priorité prétendument donnée en 2023 à l'expérience Client.

Il est urgent de changer de stratégie. Plus que jamais le secteur des télécommunications est un service indispensable pour la Nation. La logique privée de ce secteur est un échec aussi bien pour la qualité des réseaux, que pour l'emploi ou la formation. La CGT conteste les

choix qui sont opérés depuis des années. La déréglementation et la financiarisation de notre secteur d'activité sont à l'origine de ces problèmes.

Pour changer de modèle et pour un service de qualité, il faut anticiper l'évaporation des compétences dans la maintenance de ces réseaux et du SI, remplacer les départs massifs et réaliser des recrutements, pour la CGT ce n'est pas une position dogmatique mais une position permettant à Orange de donner un service de qualité à ses clients.

La direction de Vision 360 est entrain de modifier les règles de remplacement en HNO dans plusieurs équipes de la supervision, la 1^{ère} étape de la réorganisation des supervisions est en cours. Elle a aussi modifié les horaires d'autres équipes, pour aller vers la disparition de leur régime de travail "HAC", même si elle dit le contraire, les faits sont là.

Tout cela a des impacts sur l'organisation du travail, sur la charge de travail, et en aura sur les éventuelles mesures d'accompagnement de la réorganisation à venir. Oui, "à venir" car rien n'est en théorie acté, du moins devant le CSE DTSI. L'information et donc encore moins la consultation de notre instance n'ont été faits. La CGT a demandé à la direction de Vision 360 de revenir sur ces modifications, la direction a répondu en disant qu'il ne s'agit que d'adaptations à l'activité et à la charge de travail, sans bien sûr faire entrave aux prérogatives du CSE DTSI. Pour être précis, je cite « *Soyez assuré que cette adaptation continue de l'organisation des services en fonction des besoins et des ressources associées n'a ni pour objet, ni pour effet, de faire entrave aux attributions consultatives du CSE.* »

Or, il se trouve que c'est cette adaptation qui justifie la réorganisation prévue. La ficelle est très grosse, il y en a qui osent tout, et pourtant ce sont les salariés et leurs représentants qui sont pris pour des imbéciles. Le dialogue social entamé à Vision 360 il y a quelques mois est en berne, la confiance est rompue.

La CGT demande à la direction de DTSI de faire en sorte qu'il y ait un retour en arrière des décisions dans Vision 360, qui constituent un délit d'entrave vis-à-vis du CSE DTSI. La direction de DTSI a été interpellée sur le sujet par la CGT le 13 janvier, pour l'instant sans résultat. Serons-nous obligés d'agir autrement pour faire respecter le droit ?

Pour terminer notre déclaration, un mot sur un sujet d'actualité : les retraites ! Nous avons un gouvernement qui qualifie d'avancée sociale son projet de départ à la retraite à 64 ans, et en même temps, nous avons Orange, qui encourage ses salariés à cesser toute activité avant l'âge légal de la retraite, sans recrutement ni transfert de compétences entre générations. De qui se moque-t-on ?